

version des substances du pain et du vin. Pour que le corps du Sauveur, déjà existant au ciel, soit présent dans l'hostie un certain changement, distinct de la conversion, paraît donc indispensable. Ce changement a pour terme la *présence* du Christ dans un nouveau lieu. Considérée indépendamment de ce changement, la conversion du pain devrait se terminer à la production de la substance du corps du Christ. Or il ne peut être produit, car il existe déjà au ciel dans l'être individuel qu'il a dans l'hostie consacrée. N'est-ce pas cette pensée qu'expriment beaucoup de théologiens éminents quand ils voient dans la transsubstantiation "une action adductive" du corps du Christ? Cette action adductive ne se comprend guère en effet sans un certain changement *ex parte Christi*. Dès lors la présence sacramentelle du Christ ne s'explique pas totalement par la conversion du pain et du vin.

"Ne peut-on pas aller plus loin et affirmer qu'il n'y a en soi *aucune impossibilité* à ce que sans la transsubstantiation de la substance du pain, le corps du Sauveur devienne présent dans l'hostie? Duns Scot ne craint point d'aller jusque-là...

"Rien ne lui prouve que la présence réelle soit *absolument conditionnée* par la transsubstantiation: elle pouvait donc se réaliser sans cette prodigieuse conversion. Et toute sa pensée se rattache à sa conclusion antérieure. La présence du Christ dans l'hostie suppose un certain changement de la part du Christ lui-même. Or il est impossible de démontrer qu'un tel changement soit, de sa nature, tellement dépendant du phénomène de la transsubstantiation que ce phénomène en soit la *condition absolue, sine qua non*. Donc, que Dieu seulement le veuille, et sans aucune conversion des substances, le corps du Christ pourrait devenir présent avec le pain dans l'hostie, et son sang avec le vin dans le calice. Mais alors, de la présence du Christ dans l'hostie et le calice on ne peut déduire absolument le prodige de la transsubstantiation."

L'auteur explique ensuite en quoi consiste ce changement de la part du Christ. Retenons seulement que dans la doctrine de Duns Scot, on ne peut arguer de la présence réelle